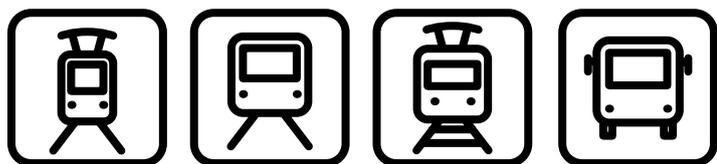


LA POLITIQUE DE MOBILITÉ CHEZ BNP PARIBAS FORTIS



76,5 %

C'est le pourcentage du personnel qui se rend au travail en transports publics (pour les grands sites bruxellois). En hausse de 14% entre 2008 et 2018*.

- 14 %

C'est la diminution, entre 2008 et 2018*, de l'utilisation de la voiture pour les trajets domicile-travail.



3,6 JOURS / MOIS

En 2018, un employé de BNP Paribas Fortis a télétravaillé en moyenne 3,6 jours par mois.

1 COLLABORATEUR SUR 10

Plus de 1 collaborateur de BNP Paribas Fortis sur 10 se rend au travail à vélo.



327 VÉLOS

Début août 2019, 327 vélos avaient été commandés par les collaborateurs de la banque, dans le cadre d'un avantage dont ils bénéficient depuis novembre 2018.



99G CO₂/KM

C'est la moyenne des émissions de CO₂ de la flotte automobile de la banque. La moyenne des émissions de CO₂ des voitures d'entreprise en Belgique était de 117,85 g CO₂/km en 2018.

- 18 %

Entre 2012 et 2018*, le nombre de kilomètres pour les déplacements professionnels par collaborateur a diminué de 18%.



*Au 31 décembre 2018



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque
d'un monde
qui change